

Table Ronde

Le décrochage des jeunes : impact sur l'offre résidentielle et perspectives de collaboration

Judi 20 novembre 2014 de 17h00 à 18h50

au Café Restaurant du Jura, Rte du Jura 20, 1700 Fribourg

([Givisiez - Parking P+R La Chassotte, 5 min.](#))

Programme

1. Bienvenue et présentation de la demande des membres.
2. 1er round : quelle réalité problématique pour la prise en charge résidentielle des jeunes en situation de décrochage ?
3. 2ème round : quels réajustements de l'offre institutionnelle et quelles perspectives pour la collaboration interprofessionnelle ?
4. Conclusion et remerciements
5. Apéritif offert par Trait d'union

Présentation des intervenant-e-s à la Table Ronde

Modérateur : Claude BLANC, président de Trait d'union

Bérénice ZURICH, intervenante en protection de l'enfance au Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). Les intervenants en protection de l'enfance, en tant que service placeur dans les institutions résidentielles sont concernés de très près par le profil particulier de ces jeunes en situation de décrochage. Ces jeunes n'ont pas d'occupation professionnelle et pas la capacité d'en assumer une. Ils acceptent peu le cadre éducatif et n'ont plus de famille prête à les accueillir. Quand les institutions résidentielles les rejettent, le SEJ doit leur trouver un toit et un accueil et cela peut être très difficile.

Pascal SCHWEIZER, directeur du foyer d'accueil d'urgence Transit à Villars-sur-Glâne et du service de l'action éducative en milieu ouvert (AEMO). Les équipes éducatives doivent faire face aux jeunes en difficultés, gérer un groupe d'enfants pas toujours facile, toute la logistique d'un foyer et d'emploi du temps des jeunes accueillis. Parfois, un jeune en situation de décrochage peut causer beaucoup de soucis par rapport aux autres jeunes (exceptions faites pour lui, permissions exceptionnelles), par rapport à l'équipe (inadéquation des horaires, fugues, mise en danger, agressivité). Quand le SEJ demande une place pour un tel jeune, cela devient rapidement un défi pour les institutions résidentielles.

Eric MÜLLENER, directeur du lieu d'accueil de nuit La Tuile à Fribourg. La Tuile fonctionne pour les adultes, soit les jeunes dès 18 ans. La Tuile doit appréhender le vécu de ces jeunes adultes en situation de décrochage à peine sortis de leur minorité, qui se retrouvent sans famille ni lieu d'accueil. Les situations de ces très jeunes gens ont des similitudes avec celle des mineurs et surtout, la question se pose de savoir si le canton de Fribourg doit adapter son offre d'accueil bas seuil pour les mineurs comme dans d'autres cantons (par exemple : le Parachute à Lausanne).

Adrien OESCH, travailleur social de rue au Secteur Rue et Réalisations de l'association REPER. Les travailleurs sociaux de rue observent les jeunes en situation de décrochage par un autre angle, directement là où ils vivent et comment ils vivent cette situation. Il sera intéressant de comprendre comment ils évaluent la situation, quelles pistes de prise en charge ils imaginent et s'ils connaissent les attentes des jeunes en situation de décrochage.

Jean-Claude SIMONET, Conseiller scientifique au Service de l'action sociale de la Direction de la santé et des affaires sociales. Une problématique comme celle de jeunes sans famille ni institution pour les accueillir interpelle aussi les acteurs politiques. Les autorités ont déjà mis en place certains programmes pour prévenir les difficultés auxquelles sont confrontés des jeunes face à leur insertion socio-professionnelle et apporter à ces jeunes un soutien. Comment le politique envisage-t-il les défis que suscitent d situations apparemment encore sans réponse, quelles pistes explorer, quelles perspectives pour un renforcement des offres à bas seuil ?

Invitation de l'ensemble des acteurs-trices du social intervenant dans le champ de la protection de l'enfance sur le canton de Fribourg.

Venez consulter le programme et vous inscrire jusqu'au **10 novembre 2014** via notre site : <http://www.trait-dunion.ch/> ou l'adresse : info@trait-dunion.ch.